

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 663

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« conseils généraux »

les mots :

« présidents de conseil départemental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.